



## L'incidence de la loi travail sur votre vie professionnelle :

La loi travail fait primer les accords d'entreprise au détriment de la Convention collective et du Code du travail. Il est donc indispensable que les salariés Dekra soient soutenus par un syndicat fort qui saura dialoguer utilement et efficacement avec la direction. Dialogue dans le respect et la courtoisie mais dialogue réaliste et sans compromission. La loi travail prévoit que s'il n'y a pas de dialogue avec les syndicats, elle peut faire des référendums. C'est-à-dire que ce sera votre collègue de travail qui va décider pour vous. Voulez-vous prendre ce risque ? Evidemment NON. Il faut donc privilégier le dialogue avec la CGT DEKRA.

## Relancer le dialogue avec la direction :

Nous connaissons bien les préoccupations des salariés, c'est pourquoi la CGT DEKRA souhaite relancer le dialogue avec la direction sur les points suivants :

- Le problème des tablettes
- La qualité des outils informatiques
- Le problème de l'outil de prise de rendez-vous
- Le problème des primes
- La hausse des salaires et notamment les plus bas
- La classification et la rémunération du personnel administratif
- La négociation d'un accord d'intéressement et de participation
- L'égalité hommes-femmes
- Le prix des voitures grises et taille des autocollants
- La prise en compte des temps de trajet
- Le temps de travail effectif de certains métiers (BGC, HSE, DIM ...)
- L'évolution de carrière et la formation professionnelle
- La revalorisation des indemnités et des frais
- La réévaluation des prestations de la mutuelle santé
- Le droit à la déconnexion
- La modulation du temps de travail (*42 heures travaillées = 35 heures payées : nouvelles dispositions de la loi travail*)
- Le problème de la subrogation de l'indemnité de sécurité sociale en cas de maladie.



***Rappelez-vous ! Sans la grève de la CGT DEKRA de 2014 les salariés perdaient leur forfait repas de 14 euros. Nous étions seuls à nous battre, sans le soutien des autres syndicats, et nous avons gagné avec et pour vous.***

## Le risque de changement de convention collective

Nos métiers du contrôle et de l'inspection risquent de passer en Convention Collective Syntec pour des raisons légales. La convention Syntec est bien moins avantageuse que celle de la Métallurgie en matière d'ancienneté, de classification, de congés et de salaire. Et là aussi, ce sera par la négociation que l'on pourra passer des « accords compensateurs » avec la direction de Dekra.

**Personne d'autre que la CGT DEKRA ne défendra efficacement vos intérêts.**

***Parlons vrai : A plusieurs reprises les élus de la CFDT et de l'UNSA vous ont trahi. Ils ont hurlé avec les loups mais finalement n'ont rien fait pour vous soutenir (exemple : flocage des voitures, problème des tablettes, l'outil planning, les primes). Même dans les CHSCT de région où ils sont largement majoritaires, ils ont gesticulé mais n'ont rien obtenu pour les salariés.***

**Notre conseil : Ne votez plus pour eux, faites le bon choix : VOTEZ POUR LA CGT DEKRA.**

**EN VOTANT POUR LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA CGT DEKRA  
VOUS DEFENDREZ MIEUX QUE JAMAIS VOS INTERETS**

**VOTRE AVENIR EST ENTRE VOS MAINS : VOTEZ POUR LA CGT DEKRA**

***Retrouvez les 54 candidats de la CGT Dekra sur notre Blog : [cgt-dekra.eklablog.com](http://cgt-dekra.eklablog.com)***